

UNE CONCERTATION ENCADRÉE PAR UNE GARANTE

La concertation est encadrée par une garante, Madame Hélène SARRIQUET. Désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP), la **garante veillera à la sincérité et au bon déroulement de la concertation**. Elle participera à tous les temps de la concertation et recevra vos observations et participations par voie électronique (sur gironde.fr) et par courrier (Département de la Gironde / Direction des Infrastructures / A l'attention de Madame Hélène SARRIQUET – Garant de la concertation pour le PDDNB / Esplanade Charles de Gaulle / 33 074 Bordeaux Cédex).

UNE PHASE DE PRÉ-CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Entre octobre 2017 et janvier 2018, plus d'une centaine d'acteurs publics, socio-économiques et associatifs du territoire ont participé à une phase de pré-concertation qui, suite à 9 ateliers thématiques, a permis de faire ressortir les principaux enjeux à prendre en compte pour l'élaboration du projet, ainsi que d'envisager différentes réponses pour faire évoluer le système des mobilités existant. Les 3 scénarios proposés découlent de cette phase de pré-concertation.

Tout au long de la concertation préalable, vous avez la possibilité de vous informer, d'exprimer votre avis et de contribuer au projet :



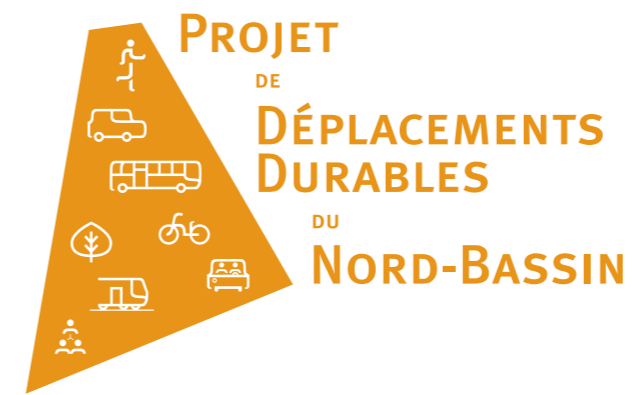
+ directement sur le site du Département gironde.fr/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin ou en flashant ce code



+ dans les registres mis à votre disposition en mairie de chaque commune du territoire concernée



+ via un questionnaire disponible en mairie ou en ligne sur la page dédiée au projet du site gironde.fr, visant à recueillir votre avis sur les pratiques de déplacements actuelles et futures



CONCERTATION PRÉALABLE
DU 14 MAI AU 30 JUIN 2018

Comment se déplacer aujourd'hui et demain sur le nord bassin d'Arcachon ?

Lancement d'une grande concertation pour repenser la mobilité sur le nord bassin d'Arcachon : venez vous informer, échanger, proposer et donner votre avis.

LE PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD BASSIN D'ARCACHON, EN 3 POINTS C'EST :

- 1 Un projet porté par l'ensemble des collectivités locales compétentes en matière de mobilité sur le territoire : Département de la Gironde, Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre (SYBARVAL), Région Nouvelle-Aquitaine, communes de Lège Cap Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios
- 2 Le premier projet qui appréhende les mobilités dans leur ensemble afin de redéfinir les conditions de déplacement sur le nord bassin d'Arcachon
- 3 Un projet faisant l'objet d'une méthode de travail participative et d'une concertation préalable au titre du Code de l'environnement du 14 mai au 30 juin 2018, que le Département de la Gironde a souhaité mettre en œuvre et porter, associant les acteurs et le public à une réflexion globale sur le système des mobilités du territoire

DU 14 MAI AU 30 JUIN 2018, 15 TEMPS DE CONCERTATION :

Pour vous permettre de vous informer et de contribuer à ce projet, 15 temps de concertation seront organisés, selon vos disponibilités et préférences géographiques :

4 RÉUNIONS PUBLIQUES

- 15 mai à 18h30 à l'espace culturel de BIGANOS
- 17 mai à 18h30 à la salle du Broustic à ANDERNOS-LES-BAINS
- 27 juin à 18h30 à la salle des fêtes d'AUDENGE
- 29 juin à 18h30 à la salle Brémontier à ARÈS

5 TEMPS D'ÉCHANGE (ouverts à tous)

- 29 mai à 16h à la gare de BIGANOS
- 31 mai à 16h à la gare de MARCHEPRIME
- 4 juin à 14h à la mairie de LÈGE CAP-FERRET
- 6 juin à 14h à la salle des fêtes de MIOS (atelier à destination des personnes âgées)
- 23 juin à 11h sur l'esplanade Dartiguelongue à ARÈS

2 ATELIERS PARTICIPATIFS (ouverts à tous)

- 30 mai à 18h30 au centre d'animation de LANTON
- 14 juin à 18h30 à la salle des fêtes d'AUDENGE

4 ATELIERS THÉMATIQUES

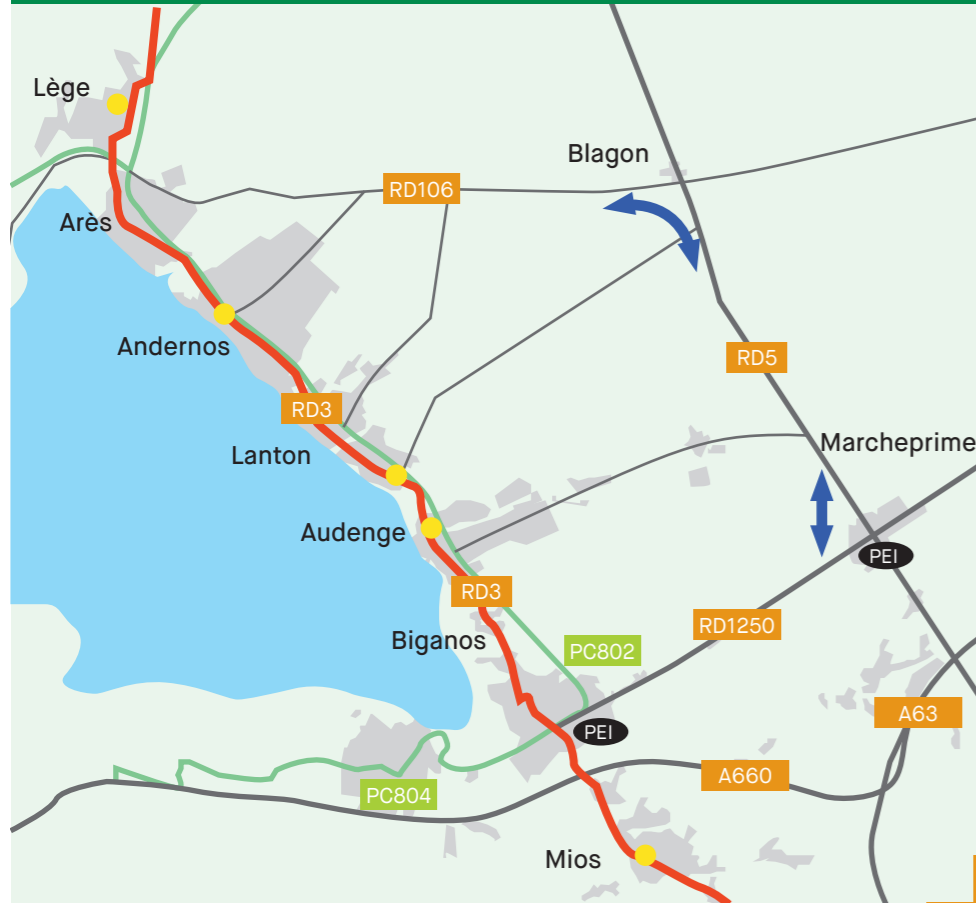
- Avec le public scolaire le 22 mai au lycée d'ANDERNOS-LES-BAINS et le 24 mai au collège d'AUDENGE
- Avec les entreprises le 28 mai à AUDENGE
- Avec les personnes en insertion sociale le 5 juin à BIGANOS



3 FUTURS POSSIBLES POUR LA MOBILITÉ SUR LE NORD BASSIN D'ARCACHON

Dans le cadre de la concertation préalable, trois scénarios sont soumis à débat et propositions afin que les habitants participent à l'élaboration de la décision :

SCÉNARIO N°1



Un projet de moindre coût et de moindre impact environnemental

- Socle commun d'actions issues des schémas « mobilités » et « modes doux » de la COBAN :
 - Mise en œuvre d'une gouvernance partagée de la mobilité au niveau de la COBAN
 - Incitation et accompagnement à la mise en œuvre de plans de mobilité
 - Création d'une plateforme d'information sur la mobilité
 - Amélioration des transports collectifs existants (ligne Transgironde n°610, Transport à la demande)
 - Implantation de 5 carrefours de mobilité dans les centres urbains de Lège, Andernos, Lanton, Audenge et Mios, pour une meilleure connexion entre les modes de déplacements
- + Création de 2 bretelles de liaison routière à Blagon (RD106/RD5) et Marcheprime (RD5/RD1250)

SCÉNARIO N°2



Un projet qui améliore l'attractivité des transports en commun et conduit à un début d'apaisement de la RD3

- Socle commun d'actions
- Création de 5 pôles d'échanges secondaires en retrait des secteurs urbanisés
- Liaisons entre les centres urbains et les pôles d'échanges secondaires par navettes et pour les piétons et cyclistes
- Aménagements de sécurité pour les piétons et cyclistes, et développement des liaisons cyclables intercommunales
- + Poursuite de la transformation de la RD3 en voie urbaine
- + Transformation des pistes forestières 209/210 en voie routière de délestage pour capter 15 à 25% du trafic de la RD3
- + 2 liaisons routières complémentaires possibles : contournement de Lège au nord, et liaison avec l'échangeur n°1 de l'A660 au sud

SCÉNARIO N°3



Un projet qui privilégie les modes doux et assure un apaisement renforcé de la RD3

- Socle commun d'actions
- Création de 5 pôles d'échanges secondaires en arrière des secteurs urbanisés
- Liaisons entre les centres urbains et les pôles d'échanges secondaires par navettes et pour les piétons et cyclistes
- Aménagements de sécurité pour les piétons et cyclistes, et développement des liaisons cyclables intercommunales
- + Poursuite de la transformation de la RD3 en voie urbaine avec des zones de circulations apaisées
- + Création d'une nouvelle ligne de bus interurbaine en connexion avec le pôle intermodal de Marcheprime
- + Priorisation des transports en commun aux carrefours avec évolution vers un fonctionnement partiel de type transport en commun en site propre
- + Utilisation des emprises d'une ligne RTE pour la création d'une voie rétro-littorale afin de capter 25 à 35% du trafic de la RD3
- + 2 liaisons routières complémentaires possibles : contournement de Lège au nord, et liaison avec l'échangeur n°1 de l'A660 au sud

LÉGENDES DES CARTES

- Pôle d'échange secondaire
- Carrefour de mobilité
- ← - - - - - → Liaison cyclable, piétonne, et par navette
- Aménagement de sécurité pour les modes doux / liaison cyclable intercommunale
- ↔ Aménagement routier
- ↔ Création d'une ligne de transport en commun
- ← - - - - - → Liaison routière complémentaire
- PEI Pôle d'échange intermodal existant